



# QUI DECIDE DE QUOI ?

La Maison Centrale de Saint-Martin de Ré est en train de changer de physionomie, depuis quelques temps maintenant.

Centrale réputée pour sa gestion de détenus aux peines et aux profils particuliers.

Nous sommes aujourd'hui, vis le flux et le profil des arrivants depuis quelques mois, dans une phase de requalification, opérée par la DAP, sans même mettre au courant les principaux protagonistes de Saint-Martin de Ré.

C'est à dire tous les corps qui gèrent au jour le jour cet établissement.

Nous accueillons de plus en plus de M.O.S., sans avoir notre mot à dire, alors qu'aucune UDV n'est prévue à SMR.

Il s'en suit des menaces de mort (!), des insultes, des menaces physiques...

## Jusqu'à quand devons-nous supporter tout ça ?

Est-il utile de rappeler que l'une des revendications de **Force Ouvrière** est l'ouverture d'établissements dédiés aux détenus violents ?

Et dans le même temps, on ferme Clairvaux qui était adaptée pour les accueillir.

La dangerosité de ces détenus classés par Mesure d'Ordre et de Sécurité ne devrait pas leur permettre de pourrir toutes les détentions qui les accueillent. **Car c'est bien là le véritable problème :**

Ils sont affectés en dépit du bon sens, dans des établissements où ils ne devraient pas séjourner, car la volonté politique n'est pas de réprimer ceux qui agressent constamment les personnels de surveillance, mais plutôt le contraire, sanctionner ce même personnel.

Quand verra-t-on enfin le gouvernement, le Ministère de la Justice et la DAP prendre ses responsabilités en faisant **régner l'ordre et la discipline**, contre des détenus qui gangrènent tous les établissements pénitentiaires ?

Attendent-ils que l'un des nôtres tombe définitivement pour prendre les mesures d'urgence de la situation où nous nous trouvons ?

## **Ou la couardise est-elle l'empreinte génétique de toutes ces institutions ?**

**FORCE OUVRIERE** demande le transfert de ces détenus dangereux dans des établissements Sécuritaires

**FORCE OUVRIERE** réclame la garantie de la sécurité des personnels de surveillance, de tous corps.

Le Bureau Local, Saint Martin de Ré, le 14 janvier 2019

Pénitentiaire

**FO RESISTER !!**

Avec FO je défends



Pénitentiaire

**FO RIEN LACHER !!!**

Le Service Public